



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 29 mars 2023 à 18 h 30, dans la salle du conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES

Mme Line Charest, conseillère de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 1 personne

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Vanessa Webster, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-03-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 11 janvier 2023

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. John Rollin, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-03-02

Suivis :

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) **Centre-ville :** Le projet de revitalisation du centre-ville continue d'évoluer. La Ville s'est dotée d'un site Web qui informera les gens de tout ce qui se passe au centre-ville durant les travaux (animation, avancement des travaux, ouverture des commerces, etc.) Il est à noter que les travaux se dérouleront d'IGA jusqu'à Jean Coutu. Mme Hébert vérifiera si la capsule promotionnelle passera au cinéma et à la télévision.
- b) **Sentiers Côte de 100 pieds :** Depuis l'ouverture de dossiers à la SQ et que certaines enquêtes sont en cours, la conseillère municipale mentionne qu'elle a été moins sollicitée d'une part et d'autre

pour différentes problématiques. La coupe d'arbres est défendue dans les sentiers (la Ville enlèvera les arbres tombés), les constructions non réalisées par la Ville seront détruites. Toutefois, les pensées et les cabanes à oiseaux ne sont pas interdites et le Sentier des maternelle 4 ans pourra continuer d'être.

- c) **Déneigement** : On dénote certains problèmes de déneigement dans le quartier, surtout sur la rue Dufresne.

4. Qualité de l'eau : D'ordre général, l'on admet que la nouvelle a bien été reçue, puisque la situation a été rapidement réglée. L'information a été donnée aux citoyens comme il se doit.

5. Budget de fonctionnement pour Louvicourt et Bourlamaque : Montant disponible pour des activités d'animation : Bourlamaque (2500 \$) et Louvicourt (3000 \$).

6. Lac à l'épaule / Cité de l'Or : À la suite de la nomination du nouveau directeur général de La Cité de l'Or l'an dernier, s'est tenu un Lac à l'épaule où les grands axes furent exposés : muséal/patrimoine, tourisme et mines. Il a aussi été question d'avoir un financement sous-jacent pour engager une deuxième personne à temps plein travaillant au développement des activités et services. Le site est vraiment sous-utilisé; actuellement, la période touristique prend toute l'énergie de la petite équipe.

7. Politique de démolition / Maisons patrimoniales : À la suite de la démolition de maisons patrimoniales, le gouvernement a souhaité encadrer de telles activités. La Ville de Val-d'Or écrit un règlement sur la démolition des bâtiments. Dans un premier temps, l'inventaire des bâtiments datant de 1940 et moins sera réalisé. Ensuite, un comité se penchera sur les demandes de permis pour autoriser ou non la démolition. L'agente du patrimoine de la Ville sera mise à contribution dans ce dossier. Dans le quartier, on note la présence du Village minier qui est déjà protégé. Certaines maisons construites autour pourraient nécessiter une protection.

8. Varia

- a) **PAFIO / Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel** : Une fois par année, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) fait des consultations publiques où est dévoilé l'endroit des prochaines coupes sur les terres publiques. Cette année, des coupes se réaliseront à Louvicourt, sur le bord de la rivière, au lac Guégen et au lac Clair (pas dans le secteur). Les arbres qui ont été mangés par les tordeuses à épinettes meurent et il faut les couper. Mme Hébert a demandé au coordonnateur en environnement de la Ville d'être avisée à l'avance de la consultation.
- b) **Site de l'église Saint-Joseph** : Mme Hébert a appris qu'il y aurait un début de construction sur le site de l'église, possiblement pour cet été sans avoir plus de détails. Cette lueur d'espoir est bien accueillie.
- c) **Mine Eldorado** : Le comité de suivi d'Eldorado, qui est formé de différents intervenants, recherche activement un candidat et un substitut pour le secteur de Louvicourt et lac Guégen et un substitut secteur Bourlamaque. La participation au comité n'exige que quatre rencontres par année. Le comité est dynamique. Pour manifester son intérêt, écrire à l'équipe de coordination : <https://www.eldoradogoldquebec.com/responsabilite-sociale/comite-suivi/>.
- d) **Comportements violents** : Une discussion s'amorce sur la violence, de plus en plus présente dans notre société, et conséquemment, dans la municipalité. Certains comportements dérangent tout particulièrement : violence physique, agression verbale, acharnement à demander de l'argent, obstruction des voies publiques... La situation est complexe et ne pourra se régler simplement. D'ici là, le simple fait de dire « bonjour » et de sourire à une personne vulnérable serait une bonne idée pour briser le climat de tensions et de peur. Mme Hébert souligne qu'encore cet été, la présence de policiers cadets au centre-ville pourra améliorer la situation.
- e) **Semaine québécoise des familles** : Du 15 au 21 mai aura lieu la Semaine québécoise des familles. Plein d'activités pour les tout-petits et grands sont prévues. La programmation des activités sortira sous peu.

Si vous connaissez des familles qui seraient intéressées à cuisiner pour l'événement, vous pouvez appeler à la Maison de la famille au 819 874-3383.

9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée pourrait avoir lieu en juin 2023, à 18 h 30, dans la salle du conseil de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Aussi, il est tout de suite décidé de tenir une rencontre à l'automne, soit le 20 septembre à 18 h 30, dans la salle communautaire de Louvicourt.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yval St-Pierre de lever la séance. Il est 20 h 09.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-01-03

CHANTAL GAIGNARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE